



Les syndicats CGT et FO du Centre Hospitalier de Chartres appellent l'ensemble des personnels de gériatrie et de la fonction publique hospitalière à se rassembler le 30 janvier 2018



Les salarié.e.s des Ehpad se sont massivement mobilisé.e.s ces derniers mois ainsi que les résidents, leurs familles, les associations, pour dénoncer les dégradations des conditions de travail et d'accompagnement indigne des personnes âgées.

Les soutiens aux personnels (les) se sont intensifiés et les pouvoirs publics se sont emparés du sujet au regard de l'urgence que nécessitait la prise en compte de ces problématiques. Les effectifs sont nettement insuffisants et la réforme de tarification se traduit par une baisse drastique de dotation entraînant des réductions de postes.

Le PLFSS (plan de financement de la sécurité sociale) 2018 affiche un objectif de baisse de dépense publique et de réduction du déficit au détriment de notre système de santé. Pour rappel, il n'y a plus de Secrétariat d'État aux personnes âgées, ce qui pose légitimement la question de la prise en compte de nos aîné.e.s, puis de l'octroi de quel financement pour ce secteur d'activités.

Ces constats nous amènent à dénoncer la dégradation des conditions de travail des salarié.e.s entraînant une prise en charge défaillante et maltraitante de la personne âgée par le biais de la politique désastreuse menée dans ce secteur.



Face à cette situation, les syndicats CGT et FO du centre hospitalier de Chartres ont décidé d'appeler tous les personnels des Ehpad à une journée de grève nationale le mardi 30 Janvier 2018, à participer aux manifestations, débrayages et autres moyens d'actions pour exiger des moyens humains (effectifs supplémentaires) et matériels afin que ces derniers puissent assurer une prise en charge de qualité des résidents accueillis dans les structures.

Nous appelons également toute la population à participer à ces actions sur le département d'Eure et Loir.

Ne nous interdisons rien afin d'aboutir à l'obtention des revendications suivantes :

- **Notre priorité revendicative : ratio d'1 soignant pour 1 résident**
- **Des soins et un accueil de qualité pour un accompagnement digne pour les personnes âgées.**
- **Reconnaissance des qualifications des salarié.e.s et revalorisation salariale de l'ensemble des personnels.**
- **Réforme du mode de financement**

Les syndicats CGT et FO du centre hospitalier de Chartres portent un projet global de société pour un grand service public de la santé et de l'action sociale, considérant que la santé ne doit pas être une marchandise.

Rassemblements le 30 janvier 2018 à :

Tous Devant l'hôtel Dieu à 14H30

COUR d'HONNEUR

VENEZ NOMBREUX manifester

votre mécontentement !!

Pour nous contacter :

Adresse mail : syndicgthosto@yahoo.fr

Tél fixe : 02 37 30 38 00 ou Tél portable : 06 87 15 46 47

Adresse mail : syndicatfo@yahoo.fr

Tel fixe: 02 37 30 38 18 ou tel portable 06 69 12 74 28

Un préavis de grève nationale à été déposé